

francs a fin 1992. Verrigineux, quand on se rappelle qu'un seul milliard représente mille millions. En 1992, la Confédération a déboursé 2,1 milliards en intérêts, soit plus de 2 000 millions partis dans les poches de gens assez riches pour prêter à notre pauvre Etat vivant au-dessus de nos moyens. A l'instar de la Confédération, six cantons ont été contraints en 1992 de recourir à l'emprunt pour financer une partie de leurs dépenses courantes, dont notamment des salaires. Avec Berne, Genève et Vaud, Neuchâtel fait partie de ces six pauvres parmi les pauvres aux comptes déficitaires.

Emprunter, avais-je appris, c'est une opération courante et normale pour un Etat, afin de financer des investissements à long terme. Quand il s'agit de couvrir une partie des dépenses de fonctionnement, je crois me rappeler que le bon docteur Keynes lui-même ne préconisait rien de tel.

Unanimes, la droite et la gauche prèchent une réduction des déficits propre à limiter les emprunts. Tout le monde paraît d'accord sur la nécessité de briser cette spirale - plus je suis déficitaire, plus j'emprunte - les divergences n'apparaissant que sur la manière de réaliser des économies et d'accroître les recettes.

Les programmes d'économie présentés récemment par la Confédération et par le Conseil d'Etat neuchâtelois visent précisément à limiter le recours à l'emprunt. Après les chiffres verti-

global tration pent d mercé n'avoir voiru relatio -Y? -Au du con compli plexe, bon n Boeiny exact Boein l'anal' foule d'inco Ma le Boe plexe foucl la mé quanc elle f C'est l ter les On ne ghetti nouille tions compl Les le chô de da c'est de la -é situa -C écon

Autant le préciser, ces questions ne sont pas le fait d'un économiste-disposant des moyens d'analyse qui l'assureraient au moins qu'elles sont correctement formulées. Mais ce n'est pas une raison pour renoncer à les poser, malgré leur air probablement candide. Tandis que les Etats crient misère et que les entreprises dégraisent, faut-il se réjouir des bénéfices mirifiques réalisés au premier semestre 93 par les grandes banques de ce pays? Un lien de causalité existe-t-il entre la situation financière catastrophique des uns et florissante des autres?

Questions lancées comme une bouteille dans le chaos de la mer Conjoncturelle.

J.-B. V.

MÉDIA SCOPIE

C'EST À DIRE

# Misères d'Etat

Si l'on prend comme référence l'endettement des Etats, comment ne pas être frappés par le fait que nous nous autorisons collectivement un comportement interdit aux individus.

Par Jean-Bernard Vuilleme

Nul individu ne saurait vivre au-dessus de ses moyens avec la même constance que l'Etat sans se casser bientôt la figure. Si je prenais l'Etat comme modèle de comportement, je ne me ferais pas tant de soucis. J'accumulerais les emprunts pour payer mes grandes et même mes petites dépenses, mes dettes et les intérêts de mes dettes. Si j'étais l'Etat, on n'hésiterait pas à me prêter, même dans ces conditions scabreuses. J'emprunterais sans cesse pour me payer de nouveaux emprunts au moyen desquels je paierais mes châteaux en Espagne et même le loyer de mon appartement et ma femme de ménage.

Si j'étais l'Etat, je me casserais la figure en toute impunité et j'irais contractant sans cesse de nouvelles dettes sur la tête de mes enfants, petits-enfants et même arrière-petits-enfants, tout un peuple non encore né en qui mes créanciers feraient confiance. On ne pourrait pas me mettre en faillite puisque je serais l'Etat.

L'Etat, ce n'est pas moi, ni vous : c'est nous. Nous Suisses qui cumulons une dette de 65 milliards de

gineux de l'Etat suisse, tentons de reprendre nos esprits à l'échelle neuchâteloise. La dette cantonale cumulée frisait le milliard à fin 1992 (913 millions), dette qui a occasionné une dépense de 35,9 millions de francs d'intérêts passifs. En 1992, seule une « petite partie » des dépenses courantes, dit-on au Département des finances, a dû être financée par l'emprunt. Mais cette dérive est jugée intolérable : c'est elle qui justifie le recours à un train d'économies de 60 millions sur le budget 1994.

Autant le préciser, ces questions ne sont pas le fait d'un économiste disposant des moyens d'analyse qui l'assureraient au moins qu'elles sont correctement formulées. Mais ce n'est pas une raison pour renoncer à les poser

31/8/93